

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02225

Numéro SIREN : 528 312 010

Nom ou dénomination : 2GLEGROS

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2020 sous le numéro de dépôt 2171

# 2G LEGROS SAS

*Société par Actions Simplifiées au capital de 1 200 euros*  
*Siège social : RDC Immeuble Les Hybrides, Quartier Mansarde Catalogne*  
**97231 LE ROBERT**  
**RCS Fort de France B 528 312 010**

2017/11/6/19  
252171  
PALAIS DE JUSTICE  
S.A.U.J.  
97200 FORT DE FRANCE

## Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 Juin 2019

### Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

#### DEUXIEME RESOLUTION

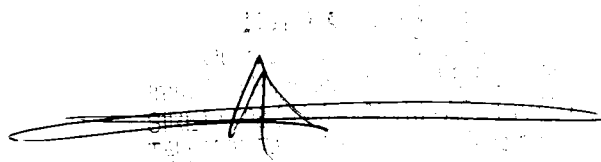
##### Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 59 902,77 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau créateur : 59 902,77 euros

Le solde du report à nouveau après cette affectation s'élève à 294 181,05 euros.

Pour copie certifiée conforme  
Gérard LEGROS  
Président et associé unique



2GLEGROS SAS

RDC Immeuble les Hybrides  
Quartier Mansarde Catalogne  
97231 LE ROBERT

## **DOSSIER FISCAL**

***Cabinet Florise CHAUVET***

*Vieux Chemin de Californie*

*Acajou*

*97232 LE LAMENTIN*

*05 96 60 92 16*



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
2GLEGROS SAS	RDC Immeuble les Hybrides Quartier Mansarde Catalogne 97231 LE ROBERT
SIRET 5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)  
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées	BOULANGERIE-PÂTISSERIE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------	--

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 123
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

## Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input checked="" type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	42 033	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:			
Cabinet Florise CHAUVET 12 Chemin de Californie 97231 LE LAMENTIN Tél: 05 96 60 92 16				
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 11/05/2019	Lieu: LE ROBERT
			Qualité et nom du signataire: President	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature	LEGROS Gerard

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



Désignation de l'entreprise 2GLEGROS SAS Néant  \*

Adresse de l'entreprise RDC Immeuble les Hybrides 97231 LE ROBERT

Numéro SIRET \* 5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements - Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>			
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014	2 036	016	1 993	43	281	
	Immobilisations corporelles *	028	309 789	030	146 591	163 198	158 628	
	Immobilisations financières * (1)	040	31 479	042		31 479	25 321	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>343 303</b>	<b>048</b>	<b>148 584</b>	<b>194 720</b>	<b>184 230</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	23 217	052		23 217	15 650	
	STOCKS Marchandises *	060	1 755	062		1 755	1 407	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			4 091	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	14 311	070	3 747	10 564	10 816
		Autres * (3)	072	29 554	074		29 554	33 049
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	162 613	086		162 613	141 308	
	Charges constatées d'avance *	092	39 512	094		39 512	32 982	
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>270 962</b>	<b>098</b>	<b>3 747</b>	<b>267 215</b>	<b>239 304</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>614 265</b>	<b>112</b>	<b>152 330</b>	<b>461 935</b>	<b>423 534</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>			
				<b>1</b>	<b>2</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *			120	1 200		1 200	
	Ecarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	1 781		1 781	
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132			
	Report à nouveau			134	234 278		107 493	
	Résultat de l'exercice			136	59 903		126 785	
	Provisions réglementées			140				
		<b>Total I</b>			142	297 162		237 260
		Provisions pour risques et charges			154			
	<b>Total II</b>							
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	32 867		30 497	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....		169	33 300	172	131 906	155 777	
	Produits constatés d'avance			174				
		<b>Total III</b>			176	164 773		186 274
	<b>Total général (I + II + III)</b>			180	461 935		423 534	
<b>RENOUVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		43 865	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant		*	
		13	1	1	2	2	0	1	8	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float:right">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209						210	177	407				210	189	623	
	Production vendue <span style="float:right">biens et livraisons intracommunautaires</span>	215						214	1	008	239			218	958	354	
	Production vendue <span style="float:right">services *</span>	217						218	1	874				218	1	796	
	Production stockée * <span style="float:right">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>							222	3	097				222	1	850	
	Production immobilisée *							224						224			
	Subventions d'exploitation reçues							226	5	681				226	33	679	
	Autres produits							230	821					230		16	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	1	197	119			232	1	185	318	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	101	379				234	110	356		
	Variation de stock (marchandises) *						236	(348)					236	(387)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	342	643				238	344	625		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	(4	471)				240	(8	978)		
	Autres charges externes * : <span style="float:right">(dont crédit bail : mobilier - immobilier)</span>						242	213	413				242	210	016		
	Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float:right">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243	3	844			244	12	006				244	9	218		
	Rémunérations du personnel *						250	377	125				250	324	949		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	60	729				252	57	349		
	Dotations aux amortissements *						254	31	633				254	26	303		
	Dotations aux provisions						256	3	747				256				
Autres charges <span style="float:right">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</span>	259					262	1	158				262		7			
	260																
Total des charges d'exploitation (II)							264	1	139	014			264	1	073	456	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							270	58	104				270	111	862		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280		15				280		1			
	Produits exceptionnels (IV)					290	3	357				290	36	003			
	Charges financières (V)					294						294					
	Charges exceptionnelles <span style="float:right">dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)</span>	347					300	2	259				300	19	596		
		348															
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	(685)					306	1	485			
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>						310	59	903				310	126	785			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	59	903				314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316						316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318						318					
	Provisions non déductibles *					322						322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	(685)					324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330	1	142				330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					249						251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997					
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986				987						138				
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981				989						990					
ZFA (44 quaterdecies)		345	14	318		344	27	715				992					
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655															
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352						354	1	123			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriéré : (Entreprises I.S. seulement)					356						360					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360					
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370						372	1	123			



Formulaire obligatoire (article 302 Septuies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **2GLEGROS SAS**

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 036	412		414		416	2 036	2 036
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430	93 912	432	26 211	434	0	436	120 123	120 123
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	132 118	442	4 873	444		446	136 991	136 991
	Installations générales agencements divers	450	27 827	452	4 882	454		456	32 709	32 709
	Matériel de transport	460	3 871	462		464		466	3 871	3 871
	Autres immobilisations corporelles	470	16 095	472		474		476	16 095	16 095
Immobilisations financières		480	25 321	482	7 900	484	1 742	486	31 479	31 479
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>301 180</b>	<b>492</b>	<b>43 865</b>	<b>494</b>	<b>1 742</b>	<b>496</b>	<b>343 303</b>	<b>343 303</b>

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	1 755	502	238	504		506	1 993
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520	14 942	522	8 369	524		526	23 312
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	78 869	532	14 497	534		536	93 367
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	9 387	542	4 480	544		546	13 867
	Matériel de transport	550	1 900	552	1 155	554		556	3 055
	Autres immobilisations corporelles	560	10 097	562	2 893	564		566	12 990
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>116 950</b>	<b>572</b>	<b>31 633</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>148 584</b>

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values	
Immobilisations	①	②	③	④	⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)			<b>579</b>		Régularisations	<b>590</b>	<b>583</b>	<b>594</b>	<b>595</b>	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								<b>591</b>		
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2GLEGROS SAS

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	3 747	654		656	3 747		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682	3 747	684		686	3 747		

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860	1 123	
Total des déficits restant à reporter	870	1 123	

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996		

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380						
N° du centre de gestion agréé	388						
Montant de la TVA collectée	374				25 664		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378				25 292		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2GLEGROS SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	14
dont apprentis		657	1
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 187 520
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	1 187 520
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	821
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	5 681
Variation positive des stocks		111	7 915
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	14 417
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	494 890
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	104 003
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	1 158
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	600 051
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 601 886
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	601 886
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	1 187 520	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2018	160 31/12/2018
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

5 2 8 3 1 2 0 1 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2GLEGROS SAS

ADRESSE (voie)

RDC Immeuble les Hybrides Quartier Mansarde Catalogne

CODE POSTAL

97231

VILLE

LE ROBERT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  M Nom patronymique  LEGROS Prénom(s)  GERARDNom marital  % de détention  100.00 Nb de parts ou actions  100Naissance : Date  100177 N° Département  97 Commune  LE FRANCOIS Pays Adresse : N°  Voie Code postal  97231 Commune  LE ROBERT Pays  FRANCETitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.